



Association Temps Libre

30190 St-Geniès de Malgoirès

Bureaux : nouvelle adresse à partir de septembre : 2bis, avenue de la gare
Tél: 04.66.63.14.36 – Messagerie : secretariat@temps-libre.org – Site : temps-libre.org

Inscription 2018/2019

Échanges de Savoirs

Responsables : Monique(s) au 06 40 88 86 17 ou 06 86 89 36 80

Nom Prénom :

Date de naissance :

Tél (fixe) : / (portable)

Adresse :

Code Postal : Commune :

Courriel :@.....

(Je souhaite obtenir des renseignements sur les activités associatives Culturelles par email : spectacles, animations....) OUI NON

ATELIER : Vendredi de 14h à 17h (salle des associations du foyer/mairie de St Geniès)

Adhésion individuelle obligatoire à l'association de 15 € (merci de faire un chèque à part, pas d'ancv) –

Cotisation annuelle : 20 €

REGLEMENT INTERIEUR

Les adhérents s'inscrivent pour une année entière, la cotisation est payable en début de saison, sauf pour les nouvelles inscriptions en cours d'année. En cas d'absence aucun remboursement ne sera effectué.

Nous vous rappelons l'article 3 des statuts de l'Association « **Les activités sont de nature à associer en fonction de leurs préoccupations tous les habitants quels que soient leur âge, leurs opinions politiques ou religieuses, leur profession et leurs origines...** »

La section met à disposition du matériel. Le prêt est basé sur la confiance réciproque, chaque personne qui emprunte le matériel est tenue d'y inscrire la date et l'article emprunté, et au retour de noter à nouveau la date du retour. Ceci pour permettre à chacun d'entre nous de savoir à tout moment où est le matériel.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus et l'accepte.

J'autorise l'association Temps Libre à me photographier et où me filmer dans le cadre des activités de l'association

Date

Signature

CHARTRE DE L'ADHERENT

*Temps Libre tente de répondre aux besoins et attentes exprimés par les familles du territoire **Leins gardonnenque**.*

*L'association se donne pour objectif **d'être un élément d'animation et de développement rural** en encourageant l'éveil à la culture, au sport, aux loisirs mais surtout en tentant de maintenir et de renforcer le lien social, dans un monde qui se fait de plus en plus individualiste.*

*L'association œuvre pour « **renforcer la solidarité des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide** ».*

Les activités proposées doivent permettre de dépasser les frontières, qu'elles soient de la langue, de la réussite scolaire, des statuts sociaux, ou des générations.

L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture, d'accueil à tous et de respect des différences.

Le projet de l'association Temps Libre est élaboré pour s'appliquer à tous, à tous les âges de la vie.

Il est organisé autour des valeurs fondamentales de l'éducation populaire comme : l'égalité, la liberté, la solidarité, la participation de tous, la laïcité.

Le soutien financier des adhérents de l'association constitue un apport fondamental pour le développement des projets et leur concrétisation.